

C'est parti ! On renquille pour une nouvelle année de court-circuitage de l'agro-industrie et si vous lisez ces lignes, c'est que vous aussi, alors bravo et merci à nous !

On commence la saison sur les chapeaux de roue avec déjà du boulot par-dessus le bonnet mais une bonne motivation, parce que chaque année on refait presque pareil mais chaque année on essaie de faire un peu mieux !

Et pour ça on a besoin de vous, de vos petits mains habiles et de votre (modeste mais honorable) expérience du travail aux champs ! Les demi-journées sont ouvertes dès tout de suite le mercredi et le jeudi, pour la récolte, la mise en sachet et même plus si efficacité ! Peut-être les débuts des semis, les premiers sarclages ou les légendaires désherbages de carottes au couteau !

Cela dit, nous ne sommes pas au complet.. Et non : Il nous manque des membres pour tourner à plein régime et nos finances en pâtissent rapidement quand il y a des parts vacantes. Il nous faut des nouveaux inscrits, si possible des gros appétits qui prendraient des grande parts parce que la tendance s'inverse depuis des années et que ça doit être équilibré, sinon ça coince dans le hangar et dans les comptes. Pour vous dire : 245GP et 180PP en 2012 → 195GP et 240PP en 2022

Donc parlez-en aux alentours histoire de convaincre les dernières personnes de votre entourage qui ne sont pas déjà à cocagne, c'est important, on se sent bien mieux avec une petite liste d'attente.

Les semaines passées, on a commencé à vous vider les chambres froides dans le cornet, ce qui devrait continuer jusqu'à la fin mars voir même début avril si on trouve des caisses qu'on avait oubliées dans un coin sombre. Après ça devrait être le printemps, si on se fie à d'habitude.

Semaine passée on a remplacé les *poireaux ou choux* par du *Tatsoï pour tout le monde* parce que les poireaux sont pas bien grands, donc on fait durer le plaisir, et y avait beaucoup de Tatsoï !

Cette semaine, les navets ont quelques taches noires mais, d'après les premières autopsies, ça a pas encore attend l'intérieure, mais manger les vites, sait-on jamais !

→ PAS DE CORNET LA SEMAINE PROCHAINE, C'EST LES VACANCES ←

On a encore plein de trucs palpitants à vous raconter mais, comme toutes les bonnes séries, faudra attendre le prochain épisode ! Alors bon appétit, bon début d'année, bonnes vacances et si il vous manque deux trois légumes pour vos soupes, allez rendre visite au marché les vendredi et samedi, car c'est pas la bousculade en ce moment et faut soutenir !

On vous laisse avec quelque infos plus sérieuses mais non moins importantes venant de l'administration :

Malgré une enquête des plus approfondies, nous n'avons pas pu mettre la main sur la personne qui a versé 386,- fin décembre sur le compte de Cocagne et ne pouvons pas attribuer ce versement à la bonne facture et ainsi clore cette affaire.

Si le coupable se reconnaît, merci d'envoyer un message à administration@cocagne.ch.

Dans un souci de simplification et d'efficience des tâches administratives, nous avons fixé différentes échéances pour l'envoi des factures. Cela aura pour effet d'éviter de vous inonder de factures ainsi que de vous permettre de mieux planifier vos paiements.

JUIN - Facturation des produits tels que le pain, le jus de pommes et le fromage livrés de janvier à juin.

OCTOBRE - Facturation des parts légumes pour l'année 2023

DÉCEMBRE - Facturation des produits tels que le pain, le jus de pommes et le fromage livrés de juillet à décembre + Facturation des demi-journées non effectuées pendant l'année 2022.

Les abonnements d'œufs seront facturés à échéance, nous vous enverrons un message vous demandant si vous souhaitez reconduire l'abonnement 3 semaines avant sa fin. Sans réponse de votre part, l'abonnement sera suspendu.

Pour vous permettre d'effectuer vos versements à la fin du mois et ainsi éviter de recevoir des rappels toujours désagréables, ceux-ci vous seront envoyés la première semaine du mois qui suit l'échéance du paiement. Étant donné le surplus de travail, un éventuel deuxième rappel sera facturé à hauteur de Fr. 5,-.

La livraison du pain, des œufs, du fromage et du jus de pommes sera suspendue en cas de non-paiement de la facture arrivée à échéance.